

Version	1.0
Rédigé le	15.03.2016
Révision le	-

**SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

Nom des produits	EVER 7 (NPK 7-4-7), EVER 10 (NPK 10-0-4) ENGRAIS ORGANO-MINERAL avec stimulateur de croissance racinaire selon la norme AFNOR NF U 44-204
------------------	--

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées	Engrais
--------------------------	---------

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société	fenaco coopérative Semences UFA ESPACES VERTS CH-8401 Winterthur / Wülflingen Tél: 058 433 76 76 Fax: 058 433 76 80 E-Mail: espacesverts@fenaco.com
---------	--

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Service de consultation officiel	Tox Info Suisse, Freiestrasse 16, 8032 Zürich, info@toxinfo.ch
Numéro d'appel en cas d'urgence	145
Cas non-urgents	044 251 66 66

**SECTION 2 : Identification des dangers**

Conseils de prudence	Etiquetage conformément au règlement CE n°1272/2008 (CLP). P102: tenir hors de portée des enfants P220: stocker à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux P261: éviter de respirer les poussières P270: ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit P280: porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux voire du visage P301+P310: en cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin P302+P352: en cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau P304+P340: en cas d'inhalation, transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer P305+P351: en cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes P402+P404: stocker dans un endroit sec et dans dans un récipient fermé P411: stocker à une température ne dépassant pas 100°C (décomposition thermique avec vapeurs toxiques si le produit est soumis à des températures supérieures à 100°C) P501: éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/nationale Sans classement toxicologique. Sans mention de danger.
----------------------	--

**SECTION 3 : Composition/informations sur les composants**

A base de	Tourteaux et pulpes de fruits, fumier de mouton, bourres de laine et terreau d'écorces compostés, protéines animales transformées conformes au règlement CE n°1069/2009 (poudres de cornes, de plumes, d'os et viande hydrolysées), vinasses de betteraves. Sulfate de fer. Stimulateur de croissance racinaire homologué en France (AMM n°1030003).
-----------	--

**SECTION 4 : Premiers secours**

En cas d'inhalation	retirer de la zone polluée et mettre à l'air frais et si les symptômes persistent, appeler un médecin
En cas de contact avec la peau	laver la peau avec beaucoup d'eau, si une irritation persiste, appeler un médecin
En cas de contact avec les yeux	laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau en écartant les paupières pendant 15 min et si une irritation persiste, consulter un spécialiste
En cas d'ingestion	appeler un médecin, en cas de doute ou si les symptômes persistent

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

Moyens d'extinction appropriés	non combustible, utiliser un matériau approprié pour cerner le feu.
Mesures particulières de prévention	porter un vêtement de protection et un appareil respiratoire autonome

**SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

Précautions individuelles	observer les mesures de protection indiquées dans les autres sections
---------------------------	---

Mesures après fuite ou déversement	recueillir dans un récipient approprié et éliminer les déchets dans une installation autorisée
------------------------------------	--

**SECTION 7 : Manipulation et stockage**

Manipuler en évitant les dégagements de poussières.  
 Conserver à l'abri de l'humidité.  
 Conserver dans des récipients fermés hors utilisation.

**SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Valeurs (limités) moyennes d'exposition (VME/VLE)	poussières alvéolaires = 3 mg/m <sup>3</sup> ; poussière inhalable = 10 mg/m <sup>3</sup> .
Protection respiratoire	éviter l'inhalation prolongée de poussières, port de masque respiratoire anti-poussière recommandé Protection des mains port de gants appropriés, laver soigneusement les zones exposées avec eau et savon
Protection des yeux	éviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de protection étanches pendant les opérations présentant un risque probable d'exposition
Ingestion	ne pas manger, ne pas boire ou fumer en utilisant le produit, ne pas avaler, conserver hors de portée des enfants

**SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**

Etat physique	miettes (état particulière de faible taille)
Couleur	brune
Odeur	fumier de mouton
pH	6
Point de fusion	décomposition thermique avec dégagement de vapeurs (NH <sub>3</sub> , SO <sub>2</sub> ) à partir de 100°C
Point d'éclair	non applicable
Température d'auto inflammation	non applicable
Limite d'explosibilité dans l'air	non applicable
Solubilité	soluble dans l'eau
Masse volumique	580-700 kg/m <sup>3</sup>

**SECTION 10 : Stabilité et réactivité**

Stabilité	stable dans les conditions normales de température et pression
Matières à éviter	acides forts - oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	oxyde de soufre, sulfate d'ammoniaque

**SECTION 11 : Informations toxicologiques**

Effets en cas d'inhalation	irritation des voies respiratoires supérieures = les symptômes peuvent inclure inflammation du nez et de la gorge, toux et éternuements
Effets en cas de contact avec la peau	irritation mécanique de la peau = les symptômes peuvent inclure démangeaisons et rougeurs
Effets en cas de contact avec les yeux	irritation oculaire d'ordre mécanique = les symptômes peuvent inclure irritation, rougeurs, éraflure de la cornée et larmoiments
Effets en cas d'ingestion	irritation des tissus digestifs = les symptômes peuvent inclure douleurs, vomissements, sensibilité de l'abdomen, nausées, présence de sang dans les vomissements et dans les selles

**SECTION 12 : Informations écologiques**

Respecter les doses d'utilisation prescrites.

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

Déchets et emballages résultant de l'utilisation	collecte et élimination par des sociétés spécialisées pour le recyclage des matières plastiques (sacs en PELD, étiquettes PP et maxi sacs en PP avec sache intérieure PELD).
--	--

**SECTION 14 : Informations relatives au transport**

RTMDR	non réglementé.
-------	-----------------

**SECTION 15 : Informations réglementaires**

Respecter la réglementation en vigueur.

**SECTION 16 : Informations complémentaires**

Date de révision	15.03.2016
Remplace la version du	-
Motif de la modification	-

Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont transmises de manière correcte. fenaco coopérative et ses sociétés filles n'assument aucune responsabilité concernant l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations. Il est de la responsabilité exclusive de l'utilisateur de s'assurer que ces informations sont exactes et complètes par rapport à l'emploi spécifique du produit. Le produit ou les matières premières qu'il contient peuvent causer des risques (encore) inconnus, par conséquent il ne devrait être utilisé qu'avec la prudence nécessaire. Des risques
------------------------------	--

sont décrits dans cette fiche de sécurité, cependant nous ne pouvons pas garantir que se sont les seuls dangers existants.